L'exposition internationale d'aviculture de Lille

Nous avons annoncé, il y a quelque temps déjà, que l'exposition annuelle organisée par la société les Aviculteurs du Nord, aurait lieu cette année les 5, 6, 7 et 8 décembre prochain au Palais Rameau.

Les engagements sont maintenant terminés, mais bien que le dépouillement des feuilles d'inscriptions ne soit pas encore complètement achevé, nous pouvons néanmoins annoncer que d'une année à l'autre, il y a un accroissement notable dans le nombre des sujets inscrits.

En races françaises, la Bresse formera le groupe le plus important. Cette volaille sera entourée d'amateurs nombreux car elle réunit la finesse de la chair au maximum d'œufs constatés dans les concours de ponte. Les races étrangères verront les plus forts contingents fournis par les Rhode-Island et les Leghorn.

Quant aux pigeons cette année encore, c'est la classe des carneaux qui est de beaucoup la plus fournie et ce n'est que justice, cette race étant originaire de nos départements.

L'exposition de décembre prochain sera aussi un enseignement pour nos cultivateurs auxquels elle montrera les races de choix susceptibles d'améliorer la qualité de leurs basses-cours ; elle les mettra en rapport avec les personnes susceptibles de leur procurer des reproducteurs d'élite et rendra, de ce fait, les plus utiles services aux intérêts agricoles.

La souscription de la Presse du Nord

Les primes, autres que la maison, offertes en souscription par l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, pourront être réclamées à partir du lundi 17 novembre, de 11 h. à midi et de 3 à 4 h. 71, rande-Rue, à Roubaix.

Les gagnants devront présenter le billet sorti et une pièce d'identité pour pouvoir prendre possession de leurs primes.

A la Cour d'Appel de Douai

LES VOLS EN GARE DE « LILLE-DELIVRANCE »

Robert Dessoit, Mohamed Séghier et un nommé Vasseur mettaient au pillage les wagons stationnés en gare de « Lille-Délivrance ». Ils volèrent notamment les 16 et 25 août dernier, plusieurs magnétos d'automobile, des bouteilles de champagne et d'autres marchandises.

Le tribunal correctionnel de Lille, condamna Dessoit et Séghier, chacun à un an de prison, et Vasseur à 18 mois de la même peine.

L'affaire est revenue samedi devant la Chambre des Appels correctionnels présidée par M. Lacour.

M. l'avocat général Deransart requiert une aggravation des peines prononcées par les premiers juges.

La Cour confirme le jugement de Lille en ce qui concerne Dessoit, défendu par Me Delamotte.

Elle élève de un an à trois ans, la peine prononcée contre Séghier, défendu par Me Dufour.

Quant à Vasseur, qui n'avait pas d'avocat, il fera quatre ans de prison, au lieu de 18 mois.

Les avances aux familles de fonctionnaires des R. L.

UNE LETTRE DE M. DELESALLE, DÉPUTÉ, A M. HERRIOT

M. Delesalle, député du Nord, vient d'adresser la lettre suivante à M. Herriot, président du Conseil :

Monsieur le Président du Conseil,

Je me permets de remettre entre vos mains la cause des fonctionnaires, dont la famille demeurée en territoire envahi n'a pu subsister pendant toute la durée de la guerre que grâce aux avances qui lui étaient consenties sur le traitement du chef de famille replié en France libre.

Après plusieurs années ces fonctionnaires se voient mis en demeure de rembourser au Trésor, le montant de ces avances ; il y a là une impossibilité et une injustice.

De cette impossibilité et de cette injustice, tous les gouvernements qui se sont succédés ont eu conscience puisqu'ils ont donné l'ordre à leurs services de suspendre tout recouvrement. Mais depuis plusieurs semaines des ordres contraires ont été donnés par le ministre des Finances.

Je vous demande, Monsieur le Président du Conseil, de vouloir bien examiner la question et de lui donner une solution définitive.

Voici comment elle se pose :

Pendant l'occupation, les familles des fonctionnaires demeurées en France occupée ont continué à toucher tout ou partie du traitement que le chef de famille, replié en France libre, touchait de son côté.

Mais, d'une part, cette famille, **parce qu'elle percevait l'avance en question,** se voyait refuser le bénéfice de toute espèce d'allocation ; de l'autre son chef, séparé des siens, se voyait contraint d'assumer la charge d'un second loyer, de s'entretenir laïquement et de faire face ainsi à des dépenses considérablement accrues.

Or, c'est **six ans** après la fin de la guerre qu'on vient lui demander de reverser au Trésor, les avances que sa famille a perçues. Je dis, Monsieur le Président du Conseil qu'il y a là une impossibilité matérielle et j'ajoute une impossibilité morale.

Une telle mesure ne pourrait faire rentrer dans les caisses du Trésor que des sommes infimes et vous feriez condamner à la gêne, sinon à la misère, nous ces petits ménages de fonctionnaires qui se heurtent aux difficultés de la vie dans une des régions de France où celle-ci est précisément de beaucoup la plus élevée.

Vous n'ignorez point, M. le Président du Conseil, combien sont nombreux les spéculateurs et les enrichis de la guerre qui ont pu passer au travers des mailles du filet de M. le ministre des Finances, je me refuse à croire que la sévérité soit réservée à ceux qui ont été pendant quatre ans, modestement à leur poste les bons et loyaux serviteurs du pays.

Veuillez agréer, etc...

Signé : DELESALLE.

DERNIÈRE HEURE

A propos de l'emprunt

UN CONFLIT DANS LA SOMME

Amiens, 15. — Un conflit a surgi entre les entrepreneurs de la reconstruction de la Somme et une partie des sinistrés, au sujet de l'emprunt et des obligations de la Défense nationale, remises en paiement des dommages de guerre par l'Etat. Depuis peu, les banques de la région de Montdidier et de Péronne, refuseraient des avances sur ces obligations, difficilement négociables.

Le groupe des entrepreneurs et sinistrés de la région de Péronne a fait paraître un manifeste exhortant le public à ne pas souscrire à l'emprunt, tant que le ministre des Finances n'aura pas autorisé la cotation en bourse des obligations décennales ; mais le groupement des entrepreneurs de la reconstruction de la Somme a répondu par un autre manifeste désapprouvant le premier et indiquant que la reconstruction est sans rapport avec l'emprunt et que, ayant tout intérêt à l'assainissement des Finances de l'Etat, il convient aux contrées de souscrire, nonobstant la situation déplorable faite par les paiements en obligations de la Défense nationale, aux sinistrés et aux entrepreneurs.

Pour réaliser l'équilibre du budget

LES MESURES FISCALES EXAMINÉES PAR LES FINANCES

La Commission des Finances a examiné les dispositions proposées par M. Clémentel, complétant les articles de la loi de Finances de 1923.

La Commission a adopté l'article portant à 20 centimes pour cent, en principal, le taux du droit annuel de transmission sur les titres au porteur ; quand à la taxe applicable aux valeurs mobilières étrangères non abonnées et aux titres de rente des gouvernements étrangers, la Commission a fixé cette taxe à 18 pour cent sans addition de décimes, au lieu de 20 pour cent proposé par le Gouvernement.

100 FRANCS D'AUGMENTATION PAR HECTOLITRE D'ALCOOL

La Commission a accepté le texte du Gouvernement en ce qui concerne le droit de consommation sur l'alcool (100 francs d'augmentation par hectolitre).

LES NOUVEAUX TARIFS POSTAUX

Pour les taxes postales la Commission a décidé de porter le tarif des lettres envoyées à l'étranger à 0 fr. 85 au lieu de 1 fr. comme le proposait le Gouvernement : pour les cartes postales à l'étranger, elle a fixé le tarif à 50 centimes pour les lettres et paquets clos : le tarif n'est pas modifié jusqu'à vingt grammes, mais il est porté de 20 à 50 grammes à 50 centimes, au lieu de 45 et de 50 à 100 grammes à 75 centimes, au lieu de 60 centimes : le tarif du pneumatique actuellement de 0 fr. 75 est porté à un franc ; le tarif des lettres par avion ; le droit fixe de recommandation est porté de 0 fr. 60 à 0 fr. 75.

PAIEMENTS DU REICH

Berlin, 15. — L'Agence générale pour les réparations communique un état de recettes et paiements pour les mois de septembre et octobre :

Les recettes se sont élevées à 169.712.577 marks-or. Les paiements pour livraisons en nature effectués par l'agent général, se sont élevés à 143.079.431 marks-or sur lesquels la France a reçu 60.841.570 marks-or.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Tél. 9-51

Le Dimanche à Roubaix

A 8 h. 45, aux Arts et Industries textiles, *conférence de M. Lagache*, sur la Teinturerie.

A 9 h. *Caisse d'Epargne*, ouverte jusqu'à 10 h. 30.

A 10 h. aux Arts et Industries textiles *conférence par M. E. Duhamel*, sur le dégraissage.

A 10 h. *Exposition avicole*, 8, rue du Grand-Chemin.

A 10 h. 30, au café Pandore, assemblée générale *des Poilus d'Orient*.

A 15 h. au Casino Théâtre, « La Mascotte ».

A 20 h. 30, au Casino-Théâtre « La Mascotte ».

PHARMACIENS DE GARDE. — M. Verdin, 50, rue de la Vigne. — M. Benoit, 85, rue de l'Epeule.

RETENEZ CECI ! Les Dimanches 16, 23, 30 novembre, en raison des fêtes, les Magasins DUBRUNFAUT, Place de la Fosse-aux-Chênes et 30, rue Pauvrée, Roubaix, resteront ouverts jusque 1 heure.

A l'Université Populaire

M. LE PROFESSEUR DEBIERRE, SENATEUR A PARLE DE DIDEROT

Hier soir, à 20 heures, l'Université Populaire ouvrait, au Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace, la série de ses conférences d'hiver. Le comité avait fait appel au concours de M. Charles Debierre, professeur à l'Université de Lille, sénateur du Nord, président de l'Université populaire de Lille pour faire la conférence et M. le docteur Dupré, adjoint au maire, pour la présider. L'orateur présenté par M. Georges Selliez, l'éminent président de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, aborda son sujet avec l'éloquence aisée et la claire élocution auxquelles il a habitué ses auditeurs.

C'est d'ailleurs un vaste sujet que celui-ci : « A travers la pensée de Diderot », et qui nécessitait une connaissance approfondie et originale du XVIIIe siècle et de la question de l'Encyclopédie.

L'orateur évoqua assez brièvement la vie du philosophe, qui, né à Langres en 1713, devait mourir à Paris, en 1784, en laissant au monde l'œuvre la plus considérable qui ait été tentée jusqu'alors pour relever et coordonner les efforts du génie humain à la recherche de la vérité : l'Encyclopédie. C'est en traduisant « l'Encyclopédie anglaise » de Chambers, qu'il eut l'idée de ce travail géant auquel devaient s'associer, notamment J.-J. Rousseau et surtout d'Alembert.

Mais l'orateur montra surtout tout ce que Diderot a apporté de nouveau et de personnel dans ses écrits : de quelle manière et avec quelle force il a opposé la Raison et la Foi, comment il a distingué le sens et la valeur des deux morales. Par de brillantes citations il illustre et précise les notions qu'il tire de l'œuvre du philosophe et tient son auditoire sous le charme de l'évocation. La critique des gouvernements n'est pas moins clairement exposée ni moins agréablement commentée. Puis, ce sont les Bois c'est encore la page sur la pantomime, extraite du « Neveu de Rameau », et qui est une satire acerbe de l'hypocrisie et de la dissimulation.

Le distingué professeur, après avoir reflété, dans ses grandes lignes, la pensée de Diderot, fait ressortir ce qu'elle a encore d'actuel. Le grand duel qui divisait au XVIIIe les hommes n'est pas terminé. La confession et la libre-pensée n'ont pas cessé de lutter, à notre époque encore, tant les efforts, publics ou cachés, de la confession, persistent, orientés toujours vers le même but : la domination des hommes. Les événements récents posent un grave problème pour l'avenir. Il est facile de prévoir ce que serait la France, dans cinquante ans, si les progrès de l'action confessionnelle n'étaient pas arrêtés.

Le docteur Dupré a remercié avec émotion le brillant conférencier, en qui il voit l'un des plus authentiques successeurs des grands encyclopédistes. Il espère que le succès de cette conférence est une garantie pour celles qui suivront.

En fin de séance, M. Selliez a tenu à donner quelques explications au sujet de la venue prochaine de M. Herriot à Roubaix. Il a annoncé la présence, au Congrès des Petites Amicales qui se tiendra le samedi 7 décembre à l'Hippodrome, de MM. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme et Lucien Le Foyer, un brillant conférencier qui traitera de « la paix par l'école ».

Un brillant concert a terminé la soirée, y ont pris part, Mlle Vanlaer, artiste lyrique ; Mlle Lesaffre, pianiste ; MM. Ghonel, violoniste ; Bouteille, ténor et Morel, monologuiste.

Cuisinières, Femmes de chambre, Bonnes à tout faire... donnez toujours la préférence aux personnes qui emploient l'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX ; de cette façon vous aurez toujours des mets sains et digestifs. 10252

UNE AUTO CONTRE UN CAMION

L'auto conduite par M. Carl D'Ludberg, demeurant boulevard de Cambrai, 17, a heurté rue de Barbieux, un camion sur lequel se trouvaient M. Olivier, camionneur, rue de l'Ouest, un conducteur et M. Ferret, 45 ans antiquaire, rue de la Gare, 105 bis. Ce dernier a été projeté sur le sol et s'est fait des contusions. Il a été reconduit à son domicile par l'automobiliste.

Déguster le BOCK authentique de la GRANDE BRASSERIE MODERNE, c'est l'adopter !

Action entière et unique à 25 francs. Pas de dividende au capital : toutes les ristournes aux consommateurs.

S'adresser 3, quai d'Anvers, à ROUBAIX. 273

LE BANQUET DE CLOTURE DU CONGRES DES PETITES AMICALES DU NORD

Il est rappelé que le dernier délai d'inscription pour le banquet de clôture du Congrès de l'Union des Petites Amicales Laïques du Nord, sous la présidence de M. Ed. Herriot, est fixé au lundi 17 novembre, à 20 heures.

Les adhésions sont reçues au Secrétariat du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, à Roubaix, tous les jours jusqu'à 20 heures. Elles seront reçues exceptionnellement dimanche matin 16 courant, de 9 heures à midi.

Les personnes désirant être groupées sont priées de réunir les bulletins d'adhésion. Les Amicales pourront faire parvenir leurs adhésions jusqu'à mardi soir, à 19 h. 30.

L'Exposition d'Aviculture des « Amis de la Basse Cour »

L'exposition annuelle organisée par les « Amis de la Basse-Cour de Roubaix-Tourcoing », s'est ouverte hier, à 16 heures, salle du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin.

Elle se distingue cette année par le nombre remarquable des sujets exposés, qui atteint le chiffre de 720. Ce nombre comprend environ 100 lapins, 250 volailles, 20 canards et pintades, 350 pigeons.

Toutes les races françaises et étrangères sont représentées à l'exposition et l'on admira plus particulièrement les pigeons, parmi lesquels figurent 80 « mondains » 130 « carneaux » et une centaine de races de fantaisie.

Les lapins de forte classe figurent avec abondance aussi sous les espèces des « géants des Flandres » et des « Russes » noir et feu, avec d'intéressants spécimens de lapins de ferme.

Les sujets sont très bien présentés et la visite, grâce aux soins d'un comité vigilant où M. Demésle dépense les plus louables activités, est rendue facile, agréable et pleine d'attraits.

LE PALMARES

Le jury a consacré l'après-midi d'hier au jugement des sujets. Il était constitué de la façon suivante :

Pour les volailles : MM. Huet, Detroy, Vilquin.
Pour les pigeons domestiques : MM. Robert Fontaine, Danchin et Demésle.
Pour les pigeons voyageurs : MM. Henri Wibaux et Desmarchelier.
Pour les lapins : MM. Desreumaux et Candelier.

En terminant ses travaux, le jury a annoncé comme il suit l'attribution des prix d'honneur :

PRIX D'HONNEUR

1er prix, au plus beau sujet de l'exposition : M. René Derreumaux, pour un lapin russe femelle ;
2e — au plus beau coq ou poule, coquelet ou poulette : André Watine, pour une poule « Sussex ».
3e — au plus beau sujet lapin : M. René Derreumaux, sujet cité ;
4e — au plus beau sujet pigeon : M. Eug. Watine, pour un mondain femelle ;
5e — au meilleur sujet volaille exposé par un roubaisien : l'Ecole préventorium pour un coquelet Gâtinais ;
6e — au meilleur pigeon exposé par un roubaisien : M. Camille Boussemaert, pour un romain mâle ;
7e — M. Clovis Braem, coq Bresse ;
8e — M. André Watine, poule « Sussex » ;
9e — M. Robert Vernier, coquelet Rhode-Island ;
10e — M. C. Vandemeren, poule Leghorn ;
11e — M. Aug. Tiers, poule naine ;
12e — M. Paul Delannoy, canard mâle ;
13e — M. Eug. Watine, mondain femelle ;
14e — M. Cam. Boussemaert, romain mâle ;
15e — M. E. Delarra, pigeon-voyag. femelle ;
16e — M. R. Derremaux, sujet cité ;
17e — M. A. Devlaeminck, coq de combat ;
18e — au même ;
19e — M. Ch. Braem, sujet cité ;
20e — M. André Watine, sujet cité ;
21e — M. Auguste Tiers, poule naine ;
22e — M. Rémy Tanghe, carneau mâle ;
23e — M. Jules Moreau, carneau rouge ;
24e — M. Eug. Watine, mondain mâle ;
25e — M. Eug. Watine, mondain femelle ;
26e — M. A. Candelier, culbutant français ;
27e — M. Louis Dupire, pigeon frisé femelle ;
28e — M. Robert Vernier, lapin russe mâle ;
29e — M. R. Derreumaux, lapin russe fem. ;
30e — M. Auguste Tiers, poule naine.

L'exposition reste ouverte aujourd'hui toute la journée.

Chez les Anciens Combattants Roubaisiens

LA VISITE DES DEUX MAISONS

La nécessité de terminer les travaux n'ayant pas permis la visite des deux maisons situées 95 et 97, rue Ingres, avant le tirage qui a eu lieu dimanche dernier, les administrateurs ont décidé que ces maisons pourraient être visitées aujourd'hui dimanche de 14 à 17 heures, l'architecte, M. Destombes y sera à la disposition de ceux qui désireraient obtenir des renseignements.

Nous rappelons que l'une de ces maisons le numéro 97 a été gagnée par M. Louis Declercq et l'autre le numéro 95 a été laissée généreusement par le bénéficiaire le Consortium de l'industrie textile, à la Fraternelle pour être tirée gratuitement entre tous ses adhérents à jour de leurs cotisations, à l'assemblée générale de mars prochain. Ce beau geste a été très apprécié des combattants qui peuvent espérer devenir propriétaire sans bourse délier.

L'almanach du combattant pour 1925 a paru, on en trouve actuellement au prix de 4.50 au siège 43, rue de la Gare.

MONUMENT MARLOT

Nous rappelons à toute la population roubaisienne qu'une souscription est ouverte 43, rue de la Gare pour perpétuer le souvenir du jeune roubaisien Léon Marlot, fusillé à 17 ans. Le monument qui lui sera élevé dans l'école de l'avenue Linné doit être l'œuvre de tous c'est le nombre de signatures plutôt que la grosse somme que le Comité du Souvenir Français recherche.

La quête faite à l'assemblée générale de la Fraternelle a produit la somme de 513 fr. La société « Les décorés de la médaille militaire » a fait parvenir la somme de 85.50 produit d'une quête faite au banquet le jour de l'armistice.

APPEL DE LA MUTUELLLE DE LA FRATERNELLE AUX JEUNES CLASSES LIBÉRÉES

Nous rappelons aux jeunes soldats qui rentrent dans leurs foyers, que s'ils ne peuvent faire partie de la Fraternelle, comme ceux qui ont fait la guerre, ils peuvent entrer dans la Mutuelle, des circulaires sont à leur disposition 43, rue de la Gare leur résumant les avantages qu'ils y trouveront.

SANS LUMIERE

Des contraventions pour avoir circulé avec des vélicules non éclairés ont été relevées contre MM. Julien Dhaese, demeurant rue Fabert cycliste ; Henri Mutteau, demeurant rue du Cirroir ; Eloi Fassiaux, demeurant rue de Tourcoing, 21 ; Charles Verroest, demeurant rue de Fronca, 132 ; et Joseph Lambrecht, demeurant boulevard de Cambrai, 16.

SUR LA CONTRE-ALLÉE

Une contravention a été rédigée contre M. Jean Pinchon, demeurant rue Masséna, 11 bis, pour avoir circulé à bicyclette sur la contre-allée du boulevard de Paris.

SUR LE PARVIS

Une contravention a été relevée contre M. Gérard Decroix, demeurant à Lille, place de la République, 10, pour avoir circulé en auto sur le parvis Saint-Martin.

CHIEN DIVAGANT

Pour divagation de chien sur la voie publique Mme Eulalie Massez, cabaretière, rue de Tourcoing, 157, a fait l'objet d'une contravention.

L'OUVERTURE AU PUBLIC DU MUSÉE J.-J. WEERTS

L'ouverture au public du musée J.-J. Weerts, installé au rez-de-chaussée du bâtiment central de l'Hôtel de Ville, aura lieu à partir d'aujourd'hui dimanche 16 courant de 9 heures à midi.

Ce musée sera ouvert : 1° Les jeudis, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures ; 2° Les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi.

AMICALE DES ARTS

Education Physique et P. M. — Les cours de la section d'E. P. et P. M. reprendront cette semaine de façon régulière et se poursuivront sans interruption jusqu'aux examens qui auront lieu vraisemblablement en février.

Dimanche, à 8 heures, séance de tir réduit au stand, rue des Arts. Ce tir comptera pour le concours de fin d'année, concours qui sera doté de jolis prix. Carton et munitions gratuits.

A 10 heures, entraînement au cross et aux exercices athlétiques, au terrain, rue Jean Jaurès.

Lundi, à 19 heures, salle de l'école : exercices pratiques.

Mercredi, à 19 h. 30 : cours théorique obligatoire. Distribution des livrets et des cartes.

Vendredi, à 19 heures, salle d'armes : escrime, professeur F. Cheron.

Pendant toute la semaine, inscription des jeunes gens pour le C. P. M. et les brevets de sociétaires : tireur classé, escrimeur classé, télégraphiste manipulant, topographe, sports athlétiques, boxeur classé, escrimeur classé, colombophile.

Tous ces brevets sont préparés pr l'Amicale.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui dimanche 16 novembre, de 10 à 11heures séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaut).

FEDERATION DES COMBATTANTS BELGES

Aujourd'hui dimanche service de secrétariat paiement des cotisations de 10 heures à midi au local, 126, rue de la Gare.

CHORALE DES MUTILES

Aujourd'hui à 11 heures, au siège, 20, Grande-Place, répétition générale.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Albert Vandenabeele, rue de l'Alma, 123. — Denise Gras, rue Saint-Amand, 13. — Ferdinand Gysembergh, rue de l'Alma, 68. — Roger Masson, rue Cholseul, m. Foveau, 26 — Elisabeth Dubar, boulevard de Cambrai, 36 — Gilberte Maes, rue Henri-Carrette, 14.

PUBLICATIONS. — Léon Beggia, mécanicien, à Paris (Xe) et Héléna Decottignies, tricoteuse, rue de la Vigne, 48. — Clément Haemers, chauffeur d'auto, rue Pauvrée 5 et Léonie Gadeyne, servante à Roubaix. — André Persyn, commerçant, rue de la Gare 7 bis et Alphonsine Talbotier, sténo-dactylo à Tourcoing.

DÉCES. — Louis Rousselle, 44 ans, avenue Linné, square des Platanes, 20. — Raymond Knockaert, 6 jours, rue de l'Alma, f. Frasez, 62 bis — Joseph Degroote, 45 ans, rue Lafayette, 22. — Germaine Vernack, 23 ans, rue Rouge-de-l'Isle, 70. — Hermance Debuisne, veuve Desrumaux, 73 ans, rue La Fontaine, 100.

Ciné-Bal de l'Union

Angle des rues de Tourcoing et Darbo
ROUBAIX (face à l'Octroi). — Salle chauffée

Programme du 15 au 17 novembre (matinée à 3 h., soirée à 7 h. 30) : L'inoubliable Mary CARR dans L'ENFER DE LA VIE, grand drame hors série : — LE FAUVE, comédie dramatique — ENFANTS DE PARIS (8e episode : L'Accalmie) ; — GASPARD ROUBLARD, comique hors série ; — AUBERT-JOURNAL.

Tous les dimanches, de 4 h. à 11 heures, GRAND BAL des FAMILLES, grand orchestre jazz-band permanent, sous la direction de M. Marescaux.

WATTRELOS

ASSISTANCE. — Les listes d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ; d'assistance aux familles nombreuses ; d'assistance aux femmes en couches ; d'assistance médicale gratuite arrêtées par le Conseil municipal dans sa séance du 14 novembre 1924, ont été déposées ce jour au Bureau d'assistance, 1, rue Jean Jaurès.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les postulants dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal pourront présenter une réclamation ; tout habitant ou contribuable de la commune peut réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou portées à tort sur ses dites listes.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles dont les soutiens indispensables appartiennent au 1er contingent de la classe 1925 qui sera incorporé en mai 1925, ainsi que celles des ajournés des classes précédentes, sont invitées à déposer leur demande, avant le 1er décembre, dernier délai, à la Mairie, 2e guichet.

Se munir du livret de famille et des certificats de salaires de tous les membres de la famille qui travaillent.

Les demandes qui parviendraient après le 1er décembre ne pourraient être comprises dans le contingent de 10 % fixé par la loi et ne seraient accueillies que dans la limite de 2 % du nombre des hommes appelés en mai 1925.

A LA CAISSE. — Le Percepteur se rendra estaminet Delcroix, rue du Moulin, le lundi 17 novembre, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement de divers mandats.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Nous rappelons que les inscriptions pour l'arbre de Noël sont reçues tous les dimanches à la permanence, de 9 h. à 30 a. midi.

Se munir de la carte d'adhérent et du livret de famille.

LES MUSICIENS EN FETE. — Le banquet annuel de la société Philharmonique du Crétinier aura lieu le 16 novembre, salle Decock, rue de Tourcoing. Celui de la Société chorale « La Cœcilia » est fixé au dimanche 7 décembre, à 14 heures, salle Lepoutre, 1, rue du Crétinier.

SECTION DE TIR. — Aujourd'hui, de 9 h.30 à midi trente, séance d'entraînement. Commissaires de service : Georges Lepoutre, Pirre Houtequi, Henri Bogard.

ETAT-CIVIL. — Naissances : Marie-Agnès Griaux, rue Léon-Marlot, 4. — Henri Leveugle, rue de Leers, 7.

Publication : Gaston Lecoutre, rattacheur, rue de Boulogne, 3 et Marie Madou, soigneuse, rue de Boulogne, 3.

Cinéma Jacobs

236, RUE CARNOT, A WATTRELOS

Programme du 15 au 20 novembre : « Pierrot, Pierrette », interprété par les vedettes Bouboule, René Poyen (ex-Bout-de-Zan) et Charpentier. — « Triboulet », de Michel Zevaco, au milieu des flammes. — « Arrête la locomotive », scènes comiques, etc.

CROIX

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Emirina Takes, rue Jean-Jaurès, 129. — Georgette Prouvost, rue Faidherbe, 7. — Marthe Willoquet, rue de la Brasserie, 1.

Publications. — Henri Duquesne, électricien, à Roubaix et Hélène Knockaert, soigneuse à Croix — Jules Thaon, ajusteur, à Croix et Léa Turbiez, confectionneuse à Croix. — Marcel Desterbecq, employé à Croix et Germaine Delattre, employée à Cambrai. — Paul Meurisse, mouleur en fonte, à Croix et Hortense Riche, s. p. à Saint-Sauve.

WASQUEHAL

ACIDENTS DE TRAVAIL. — A la Raffinerie de pétrole, Louis Corbanie, 18 ans, convoyeur à Croix, a reçu la manivelle du moteur sur la main droite en mettant en marche et s'est fait une contusion profonde du dos de la main droite, 12 jours.

ETAT-CIVIL. — Décès : Marie Blanquart, veuve Leclercq, 68 ans, rue Jean-Bart, 67.

LYS

UNE CHUTE DANS UN ESCALIER. — Un ouvrier paqueteur, Léonard Delannoy, 35 ans, demeurant à Tournai, rue des Ghoreaux, 23, de la maison Boutemy frères, a fait une chute en descendant un escalier donnant sur la cour de l'usine. Relevé immédiatement et examiné par un docteur, ce dernier constata que l'ouvrier portait une plaie contuse de trente centimètres de longueur, le long de la crête du tibia droit il a prescrit au blessé un repos d'un mois.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez Louis Boussemart, négociant en déchets, rue Franklin, Bénit Léopold, 48 ans, demeurant à Lys, rue de Leers, 36, a été pressé entre deux wagons, et s'est fait des contusions au thorax, 13 jours de repos lui ont été prescrits sauf complications.

LEERS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez Parent et fils, Augustin Houzet, tisserand à Froyennes, a reçu un coup de navette au cours de son travail et s'est fait une plaie contuse à la main droite, 10 jours. Chez Motte-Bossut fils, Désiré Broux, 7 ans, plieur, est tombé avec un pièce de tissus et s'est fait une forte contusion au genou droit, 15 jours.

LAIT MONT-BLANC
lait des enfants

CONTENTIEUX

L. PARSY, licencié en droit
176, Rue de Guisnes, 176, à TOURCOING
Nouvelle Loi sur les Loyers. — Procédure et Représentation devant les Tribunaux — Rédaction de Tous Actes, Baux, Cessions, etc. — Questions Fiscales. — Dommages de Guerre. — CONSULTATIONS : 9-12 et 7-8 1/2.
Téléphone 13 50. 26

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

Le Dimanche Tourquennois

Fêtes des anciens officiers, sous-officiers et soldats, banquet à 13 h. 30, au café du Violon d'Or, 2, rue Delobel ; à 20 h., bal de famille, salle du Gymnase, rue de Gand.

Union Chorale de la Tossée. — Banquet Sainte-Cécile, à 14 h., salle Lemaire, place Saint-Louis, suivi d'une fête de famille.

Bains municipaux, de 8 à 11 heures.

Bibliothèque communale, de 10 à 12 heures.

Bibliothèque Populaire, de 10 à 12 heures.

Musée municipal, de 10 à 13 heures.

Théâtre municipal, matinée à 14 h. 30 soirée à 20 h. 15.

Football. Stade de l'U.S.T., rue de Gand : R. C. d'Arras contre U.S.T.

Cinémas recommandés. — Matinée, à 15 h., soirée à 19 h. 30 : rue Houchard, rue des Champs, Pont des Piats ; matinée à 15 h. 30, soirée, à 20 h., Hippodrome-Palace ; de 15 à 23 h., établissements du Fresnoy.

Pharmacien de garde. — MM. Boyabal, 8, place Ch. Roussel : Boulois, 23, rue du Brun-Pain.

Funérailles de M. Leman

SOUS-ECONOME DES HOSPICES

Samedi ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Augustin Leman, sous-économe des Hospices.

La levée du corps a été faite à son domicile, 3, rue de Nancy, à 9 heures 15.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Henri Masurel, administrateur des Hospices ; Jules Lahousse, économe des Hospices ; Henri Lepers, économe du Bureau de Bienfaisance et Santara, directeur du Théâtre municipal.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Dron, sénateur ; Leduc, maire ; Brassart et Deltombe, adjoints ; Lenfant, commissaire central ; Gabillaud, commissaire de police ; Thauna, consul de Belgique ; Salembien, Delombaerde, Duthoit, Desbonnet, Nys, Vandamme, Cailliau, Six, Rénard, Courtois, et Tarel, conseillers municipaux ; Willerval, secrétaire général ; Cyrille Desbouvries, vice-président des Hospices ; Feutrie, Deborgher et Vandevenne, administrateurs des Hospices ; Leconte, directeur de l'Hôpital ; Henri Loridan, receveur des Hospices ; Parsy et Ginart, administrateurs du Bureau de Bienfaisance ; les docteurs Duriez, Decherf et Naert ; Tétart, vétérinaire ; Debruyne, capitaine-commandant le corps des sapeurs-pompiers ; Brizart, chef d'orchestre du Théâtre municipal ; Kinnen, directeur technique et Arnaud, secrétaire de l'U. P. S. ; Soitoux, directeur ; Lecocq, sous-directeur et Lefebvre, comptable de l'école des Mutilés ; Hollebecq, contrôleur de l'Assistance publique ; Flament, directeur de la Caisse d'épargne, de nombreuses délégations d'employés de l'Hôpital du Bureau de Bienfaisance, des Hospices, de la mairie, en activité de service et en retraite, des pensionnaires de l'Hospice, des contributions indirectes, de l'enseignement, police, gendarmerie, octroi, service des eaux, pompiers, de la Fédération des Amicales laïques et de la solidarité républicaine, etc.

Des plaques de marbre avaient été offertes par la commission administrative des hospices, le personnel des hospices, le directeur, artistes et le personnel du Théâtre municipal et par la famille et de nombreuses couronnes et bouquets par les amis du défunt.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière principal, où l'inhumation a eu lieu.

Sur la tombe, M. Dron, sénateur, a prononcé un discours.

M. Jules Labrousse, économe des Hospices, a prononcé également quelques paroles.

Le Foyer à Gaz du XXme Siècle

est une merveille de la Science appliquée à l'art domestique. 10518

DU DANGER DES VEHICULES NON ECLAIRES QUI ENCOMBRENT LA VOIE PUBLIQUE

M. Bauwens Robert, âgé de 21 ans, manœuvre, demeurant 15, rue de la Croix-Rouge, passant à bicyclette Boulevard de l'Egalité, vers 17 h. 20, s'est jeté sur un tombereau non éclairé abandonné, appartenant à M. Parmentier, entrepreneur, rue Aubert. Le cycliste a été blessé à la face et au genou droit.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

FUNERAILLES CIVILES

Samedi, à 15 heures, ont eu lieu, au milieu d'une assistance très nombreuse, les funérailles de Louis Block, ancien président du Syndicat des Cabaretiers de Tourcoing, administrateur de la Grande Brasserie Moderne, quai d'Anvers, à Roubaix.

Les coins du poêle étaient tenus par les administrateurs de la Brasserie, MM. Briet, Catteau, Lanusse et Vanhorde. De nombreuses délégations de la C. G. T. (rue de Guines) et Unitaires (rue Jean-Jaurès), ainsi que des groupements syndicalistes des environs suivaient le cortège.

Au cimetière, Arthur Pierpont, membre de la Bourse du Travail communiste, prononça un discours.

La cérémonie prit fin à 16 heures 30.

UN INDESIRABLE

Les gendarmes ont reçu de la prison de Lille, venant de Rouen, conduit à la frontière et remis à leurs collègues de Mouscron, le sieur Decuyter Albert, 38 ans, réclamé par le Parquet de Gand pour tentative d'assassinat.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche 16 novembre, deux grandes représentations : 1. Grande matinée de gala, à 2 h. 30, « L'Africaine », grand opéra en 5 actes. Musique de Meyerbeer. Vu l'importance de cet ouvrage on commencera à 2 h. 30 précises. Prière d'être exact.

Le soir à 8 h. 1/4, « Les Mousquetaires au Couvent », opérette en 3 actes et ballet. Musique de L. Varney.

ETAT-CIVIL

Naissance. — Lucienne Druez, rue de l'Union, baraquement 106.

Publication. — Jules Leblanc, directeur et Julienne Jouvenel, s. p.

Tourcoing - Hippodrome - Palace

(DIRECTION PICO)

Programme des 15, 16 et 17 novembre 1924

Voici la série des superbes programmes qui continue cette semaine. On pourra applaudir quatre attractions : LES YAMAMOTO, acrobates équilibristes japonais, dans leurs somptueux décors ; — LATRICHE, le champion cycliste, dans ses dernières créations. — JOHN TON, le joyeux nègre mélomane ; RELLOW, mentophone unique ; — PATHE